



UNHCR

L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés



COMMUNAUTÉS DE RÉFUGIÉS

**QUI SONT-ELLES, QUE FONT-ELLES
ET AVEC QUI TRAVAILLENT-ELLES?**

**Organisations dirigées par des personnes
réfugiées en Suisse et au Liechtenstein**

Haile Kassa Hailu
Février 2023



Ce document a été préparé pour le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, par un consultant externe, Haile Kassa Hailu. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du HCR ou des Nations Unies. Ce document peut être cité, cité et copié librement à des fins académiques, éducatives ou autres fins non commerciales sans autorisation préalable du HCR, à condition que la source soit mentionnée. Le document est disponible en ligne sur le site du Bureau du HCR pour la Suisse et le Liechtenstein, www.unhcr.ch.

© HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 2023

Photo de couverture: Un cours de langue organisé par l'organisation Dar Al Farah, dirigée par des réfugiés, en décembre 2022, à Zurich. ©UNHCR/Anna-Tia Buss

Photo de couverture arrière: ©UNHCR/Anna-Tia Buss

Layout & Design: BakOS DESIGN

1. RÉSUMÉ



© HCR/Anna-Tia Buss

Ce rapport s'intéresse aux activités, aux défis et aux forces des organisations dirigées par des personnes réfugiées (*refugee-led organizations*, abrégé RLOs, en anglais) en Suisse et au Liechtenstein, ainsi que sur leur contribution à l'intégration des réfugiés nouvellement arrivés. Il identifie les points d'entrée potentiels et les opportunités pour les acteurs de s'engager auprès des communautés de réfugiés et de promouvoir leur participation de manière plus significative et durable.

Les données pour le mapping ont été principalement collectées par le biais d'une enquête en ligne comprenant 34 questions. Des contacts fréquents avec les communautés participantes ont été nécessaires pour instaurer la confiance, expliquer l'intérêt de l'exercice et répondre à leurs questions et préoccupations.

Au total, 38 organisations dirigées par des réfugiés ont participé, réparties dans 11 cantons suisses et au Liechtenstein. Le recensement s'est concentré sur les communautés représentant les groupes de réfugiés les plus importants en nombre et arrivés le plus récemment.

L'enquête a révélé les principales caractéristiques suivantes parmi les associations participantes:

- ➔ La plupart sont des organisations de diasporas opérant au niveau local ou national.
- ➔ Elles comptent généralement plus de 25 membres.
- ➔ La grande majorité des membres sont des réfugiés.
- ➔ La plupart des communautés ont moins de dix ans d'existence.
- ➔ La moitié des organisations sont officiellement enregistrées.
- ➔ La plupart sont dirigées par des hommes, et la répartition par sexe montre une prédominance des membres masculins.
- ➔ Les organisations semblent avoir du mal à attirer de jeunes membres.

En ce qui concerne leur raison d'être, les résultats montrent que la principale motivation de la création d'une organisation par des réfugiés est d'aider leurs compatriotes nouvellement arrivés dans le pays d'accueil à s'intégrer et à faire face aux défis auxquels ils sont confrontés. Le maintien des liens culturels est une autre motivation principale pour une telle création. Il convient de noter que, malgré le désir des communautés d'aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans la société d'accueil, nombre de leurs activités sont axées sur les célébrations culturelles, la préservation des traditions et de la langue du pays d'origine. Les organisations sont désireuses de proposer des cours d'intégration et des consultations sur la vie dans le pays d'accueil, mais elles ont du mal à trouver les ressources et les infrastructures nécessaires.

Environ 80 % des communautés dépendent des contributions de leurs membres, ainsi que des recettes des manifestations qu'elles organisent ou auxquelles elles participent. Moins d'un cinquième des organisations interrogées ont déclaré que les subventions des autorités représentaient leur principale source de financement, et la majorité d'elles dépendent encore du travail des bénévoles.

Les communautés utilisent une variété de canaux pour atteindre leurs publics cibles et communiquer avec leurs membres. Dans l'ensemble, la communication

personnelle et bidirectionnelle est privilégiée, par exemple via des applications de messagerie et de chat, des réunions en face à face et des appels téléphoniques. Beaucoup utilisent également les réseaux sociaux.

Toutes les organisations dirigées par des réfugiés sondées sont conscientes de l'intérêt de la mise en réseau et de la coopération avec d'autres communautés pour répondre plus efficacement à leurs différents défis et besoins. En outre, les RLO sont vivement intéressés par la création de partenariats avec les acteurs locaux, les ONG, les autorités locales et d'autres acteurs de la société civile. Toutefois, les résultats de la recherche montrent une coordination et une coopération limitées avec les principaux acteurs du secteur et entre les communautés elles-mêmes.

L'un des principaux défis identifiés par les ces dernières est le manque de ressources, tant financières que logistiques. Les organisations luttent également pour maintenir la motivation et l'engagement de leurs bénévoles afin de pouvoir organiser des activités.

Toutefois, les communautés disposent de nombreux atouts, notamment la capacité d'adaptation des communautés, leur sens aigu de la solidarité, leur volonté de coopérer, ainsi que leur compréhension approfondie des personnes réfugiées et leur proximité avec elle.

Compte tenu de ces atouts, le présent rapport souligne la valeur de ces organisations pour atteindre les réfugiés et assurer le succès des initiatives d'inclusion et d'intégration - et donc la nécessité de favoriser une véritable collaboration avec ces groupes.

Parmi les autres recommandations clés figurent la reconnaissance et l'identification systématique des communautés en Suisse et au Liechtenstein, la poursuite des recherches sur leur rôle, le renforcement des capacités pour les aider à réaliser leur potentiel et à accéder à davantage de fonds, ainsi qu'un soutien et un financement accrus.

Si la contribution actuelle et potentielle de ces groupes est reconnue et qu'ils reçoivent le soutien dont elles ont besoin, ils pourront jouer un rôle encore plus important dans l'inclusion et l'intégration réussies des réfugiés en Suisse et au Liechtenstein.

2.

RECOMMANDATIONS

Sur la base des résultats de la recherche, les recommandations suivantes visent à aider les communautés à jouer un rôle encore plus important dans l'inclusion et l'intégration réussies des réfugiés en Suisse et au Liechtenstein. Les acteurs clés visés par les recommandations sont précisés.

IDENTIFICATION ET RECONNAISSANCE

- Identifier et répertorier systématiquement les communautés. Des profils d'organisation pourraient être établis et, avec leur accord, les communautés pourraient être répertoriées sur des sites internet et d'autres plateformes. Plusieurs sites Internet de cantons ou de villes fournissent une liste d'associations de migrants, et ces listes incluent parfois les organisations dirigées par des réfugiés.¹ Cette pratique doit être renforcée. **(Recommandation pour les autorités cantonales et communales)**
- Mener des recherches supplémentaires pour explorer les rôles joués par les communautés, les défis auxquels elles sont confrontées et la manière dont elles peuvent être renforcées. **(Recommandation pour le SEM, les ONGs, le HCR et le monde académique)**
- Aider les communautés à être reconnues en promouvant leurs réussites et leurs bonnes pratiques. Reconnaître leur contribution pour faciliter l'intégration et la coexistence pacifique. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONHGs et le HCR)**
- Les communautés sont encouragées à organiser des événements publics dans leurs localités afin de faire connaître leurs contributions, leurs besoins et leurs défis. **(Recommandation pour les communautés de réfugiés)**

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

- Renforcer la capacité des communautés à élaborer et à gérer des projets, à collecter des fonds et à collaborer entre elles et avec d'autres parties prenantes, en proposant des formations et un encadrement, un mentorat et des possibilités d'apprentissage entre pairs. **(Recommandation pour les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)²**

FINANCEMENT

- Aider les communautés à diversifier leurs sources de financement pour réduire leur dépendance à une seule source de financement et améliorer ainsi la durabilité de leurs activités. En outre, de nombreuses fondations et autres bailleurs de fonds préfèrent ne pas soutenir les organismes à but non lucratif qui n'ont pas déjà diversifié leurs sources de financements.³ **(Recommandation pour les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Soutenir financièrement des communautés pour les aider à maintenir et à élargir leurs activités. **(Recommandation pour les autorités cantonales et communales)**

¹ Un exemple d'une telle liste peut être trouvé sur le site de la commune de Lausanne : <https://bit.ly/3QV1aMm>, (consulté le 3 janvier 2023).

² PartecipAzione peut servir de modèle à cet égard. PartecipAzione est un programme de mise en réseau, de renforcement des capacités et d'autonomisation réalisé par INTERSOS et le HCR, visant à soutenir les ODR qui favorisent la participation des réfugiés à la vie sociale, économique et culturelle en Italie.

³ E. T. Walker and J. D. McCarthy, *Legitimacy, Strategy, and Resources in the Survival of Community-Based Organizations*, Social Problems, 57(3), 2010.



© Ararat

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

- Travaillez avec les communautés pour atteindre les réfugiés. Leurs contacts et leurs compétences interculturelles sont des atouts très importants. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Privilégier les contacts personnalisés avec les personnes réfugiées et adapter les canaux de communication en conséquence. Les résultats de la recherche montrent que la communication personnelle et bidirectionnelle est privilégiée, par exemple les applications de messagerie et de chat, les réunions en face à face et les appels téléphoniques. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Augmenter la fréquence des communications pour inspirer confiance et motiver les communautés à participer aux projets et activités qui les concernent. Axer les premiers échanges sur l'instauration de la confiance. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**

COLLABORATION

- Favoriser une véritable collaboration. Lorsqu'ils abordent les communautés dans un but de coopération, les acteurs doivent savoir que beaucoup d'entre elles sont frustrées de ne plus entendre parler des personnes qui les ont contactées une fois qu'elles ont obtenu ce qu'elles voulaient. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Collaborer pour réduire la duplication des efforts dans les travaux impliquant la participation des RLO. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Davantage étudier la nature et l'étendue de la collaboration des communautés avec les principaux acteurs du secteur. La réussite de toute collaboration en dépend. **(Recommandation pour le monde académique)**

- Investir dans le renforcement des réseaux des communautés et de leur collaboration avec les principales parties prenantes. Elles peuvent avoir plus facilement accès aux ressources nécessaires et à davantage de possibilités si elles sont en mesure de nouer des alliances avec les autorités locales et les organisations de la société civile concernées.⁴

(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)

- Les communautés doivent être ouvertes à la collaboration et à la coordination, mais elles doivent aussi penser à demander quelque chose en retour lorsque des universitaires, des organisations de la société civile ou des organismes gouvernementaux ont besoin de leur aide; elles doivent négocier les termes et conditions avant d'investir leurs ressources limitées dans le soutien d'autres acteurs sur le terrain. **(Recommandation pour les communautés de réfugiés)**
- Les communautés doivent renforcer leur coopération avec d'autres organisations dirigées par des réfugiés. En mettant leurs ressources en commun, elles peuvent relever de nombreux défis pour mieux servir les réfugiés. Ces synergies leur permettront d'agir collectivement, de parler d'une seule voix et de gagner en légitimité. **(Recommandation pour les communautés de réfugiés)**
- Les communautés sont encouragées à se regrouper pour éviter la duplication des efforts, même si l'établissement de ces relations n'est pas facile. Elles sont également encouragées à éviter de refléter les réalités politiques de leur pays d'origine, car cela conduit à la fragmentation et à la division. En outre, certains acteurs peuvent trouver déroutant de voir plusieurs communautés différentes regroupant des personnes d'un même pays dans une seule ville. **(Recommandation pour les communautés de réfugiés)**

INCLUSION

- Inclure les voix, les préoccupations et les idées des communautés dans les processus de planification, de coordination et de décision au niveau institutionnel ou organisationnel. Les compétences interculturelles et linguistiques des communautés peuvent contribuer à jeter des ponts entre les besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile et les structures de soutien offertes par les gouvernements. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Étudier le potentiel de collaboration dans les activités éducatives informelles. Les résultats du mapping montrent que 63 % des communautés sont actives dans de telles activités. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**
- Les communautés étant principalement constitués de membres de la tranche d'âge 30-50 ans, ses responsables pourraient étudier comment encourager les jeunes et les personnes âgées à participer ou à partager leurs points de vue d'une autre manière. **(Recommandation pour les communautés de réfugiés)**
- Les communautés sont encouragées à promouvoir l'inclusion des femmes en s'attaquant aux obstacles permettant d'avoir un leadership féminin. Seul un tiers des communautés incluses dans cette recherche est dirigé par des femmes, mais l'exemple de Dar Al Farah montre comment le leadership féminin peut contribuer au succès et à la durabilité d'une organisation. **(Recommandation pour les communautés de réfugiés)**

IMPLICATION POLITIQUE

- Faire participer les dirigeants et les représentants des communautés à la définition de la politique d'intégration suisse, à la conception et à la mise en œuvre des politiques d'intégration, ainsi qu'à la prise des décisions qui concernent les personnes réfugiés. Les besoins des communautés doivent être pris en compte. **(Recommandation pour le SEM, les autorités cantonales et communales, les ONGs et le HCR)**

⁴ Voir également : D. Griffiths, N. Sigona, and R. Zetter, *Refugee Community Organisations and Dispersal: Networks, Resources and Social Capital*, 1st ed., Policy Press, 2005.

